

Frédéric Gobert, *Glossaire bibliographique des sciences du langage*

Sarah Leroy



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/2302>

DOI : [10.4000/praxematique.2302](https://doi.org/10.4000/praxematique.2302)

ISSN : 2111-5044

Éditeur

Presses universitaires de la Méditerranée

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2002

Pagination : 260-263

ISSN : 0765-4944

Référence électronique

Sarah Leroy, « Frédéric Gobert, *Glossaire bibliographique des sciences du langage* », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 38 | 2002, document 13, mis en ligne le 01 janvier 2010, consulté le 25 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/2302> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/praxematique.2302>

Frédéric GOBERT,
Glossaire bibliographique des sciences du langage, Paris : Panormitis, 2001,
 702 pages.

C'est un étrange objet éditorial que nous proposent Frédéric Gobert et les éditions Panormitis. En effet, cet ouvrage, dont on ne peut que souligner, avec Michel Arrivé dans sa *Préface*, « l'originalité absolue », s'inscrit à la fois dans la tradition éditoriale du dictionnaire des termes et concepts¹ et dans celle de la bibliographie rétrospective². Cette double appartenance est indiquée dès le titre, qui donne l'ouvrage pour un *glossaire*, ce qui implique un aspect terminologique et définitoire, et un *glossaire bibliographique*, qui non seulement cite ses sources, mais peut constituer un outil de travail pour une recherche documentaire.

De quoi s'agit-il exactement ? Principalement du résultat de l'indexation systématique des contenus de quatre grandes revues en Sciences du Langage, *Langages* (désormais *L*), *Langue française* (désormais *LF*), *Histoire épistémologie langage* (désormais *HEL*) et *LINX*, de leur origine³ à 1999, indexation à laquelle vient s'ajouter la somme des définitions proposées au fil des années⁴ par le *Bulletin analytique de linguistique française* (désormais *BALF*)⁵. Concrètement, la structuration de ce gros volume est celle d'un dictionnaire : 4707 entrées, de « à » à *Zusammengesetzte Vokabel*, donnent tout d'abord, s'il y a lieu, la (ou les) définition(s) publiée(s) dans le « lexique des termes de linguistique rencontrés au cours de l'élaboration du présent fascicule » du *BALF*, puis, s'il y a lieu toujours, la (ou les) référence(s) bibliographique(s) d'article(s) traitant directement du terme ou de la notion dans l'une des revues dépouillées ; des citations définitionnelles complètent parfois ces références.

On le voit, l'ensemble est assez complexe, et plusieurs cas de figures peuvent se présenter : on peut ne trouver sous l'entrée qu'une définition issue

-
1. On peut citer, en sciences du langage, le *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage* (Dubois J., Guespin L., Giacomo M., Marcellesi C., Marcellesi J. B., Mevel J., 1994, Paris : Larousse), et le *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage* (Ducrot O. et Schaeffer J.-M., 1995, Paris : Seuil).
 2. Par exemple, dans le champ de la linguistique française, le *Guide bibliographique de linguistique française* (Martin R. et Martin E., 1973, Paris : Klincksieck), et *Bibliographie sélective de linguistique française et romane* (Bal W., Germain J., Klein J., Swiggers P., 1991-1997, Louvain-la-Neuve : Duculot).
 3. 1966 pour *L*, 1969 pour *LF*, 1979 pour *HEL* et *LINX*.
 4. De 1969 à 1999.
 5. Quelques articles du *Bulletin de l'Association des Sciences du Langage* ont également été indexés.

du *BALF*, comme c'est le cas s.v. *Francitan*, qui reprend la définition donnée dans le *BALF* (1982.2). On peut également suivre une éventuelle évolution terminologique et notionnelle, lorsque les définitions successives du *BALF* permettent de la retracer. C'est le cas s.v. *Sémantème*, où on trouve trois définitions successivement proposées dans le *BALF* (1969.1.6, 1983.1, puis 1987.4 et 1995.1). Pour un certain nombre d'entrées, ces définitions tirées du *BALF* sont suivies par des références bibliographiques d'une ou plusieurs des revues dépouillées. Par exemple, s.v. *Standardisation*, on trouve deux définitions offertes par le *BALF* (1988.4 et 1989.4), suivies de la référence à un article de *HEL* (1999.21-1) abordant cette notion de façon centrale. Mais le *BALF* ne propose pas de définition pour chaque entrée, et le lecteur peut être amené à s'en passer : s.v. *Minitel*, on trouve uniquement des références bibliographiques (*LF* 1991.89, *LINX* 1986.14 et *LINX* 1993.28). Dans certains cas, ces références bibliographiques sont complétées par une définition tirée de l'article en question, comme par exemple s.v. *Discordancier*, où l'on trouve des renvois à trois articles et, pour deux d'entre eux, une citation définitoire. Ces définitions tirées d'articles peuvent, elles aussi, refléter différents points de vues sur la notion, ou encore une évolution terminologique. À cette organisation vient s'ajouter un système de distinction (par des guillemets) des termes métalinguistiques ou non, ainsi qu'un système de renvois correspondant aux pratiques lexicographiques habituelles⁶.

Quel peut être pour le linguiste l'intérêt d'un tel ouvrage ? M. Arrivé le situe principalement dans le champ de l'histoire de la linguistique. De ce point de vue, l'ouvrage de F. G. se distingue en effet des pratiques habituelles, et ce sur trois plans : il retrace tout d'abord une histoire récente, et même contemporaine, alors que les travaux dans ce domaine s'aventurent rarement au delà du début du XX^e siècle ; il propose ensuite une histoire des notions, à travers les termes qui les désignent, et non une histoire des théories ou des linguistes ; il aborde enfin ces notions à travers un matériau constitué de plusieurs séries d'articles scientifiques, tandis que l'historiographie de la linguistique s'appuie généralement sur des monographies. Si l'intérêt du recensement d'articles très récents ne fait aucun doute (il permet de saisir un *moment* de l'histoire de la linguistique telle qu'elle se pratique, en dehors de tout filtre rétrospectif visant à faire émerger les « grands »), on pourra s'interroger sur certains aspects liés au choix du matériau retenu.

On peut tout d'abord souligner le traitement spécifique réservé au *BALF*, lié bien sûr au caractère particulier de cette publication, qui a elle-même vocation à

6. Une *Présentation* de l'auteur indique ces différents systèmes, ainsi que la méthode utilisée.

présenter une sorte de bibliographie courante. Ne sont retenues du *BALF* que les définitions présentées en fin de fascicule, qui constituent l'essentiel de l'aspect « glossaire » de l'ouvrage. Ces définitions étant elles-mêmes tirées de publications scientifiques, certaines revues non dépouillées par GB (par exemple, les *Cahiers de lexicologie*, s.v. *Conversion*), ainsi que des ouvrages (par exemple, Ghazi J., *Vocabulaire du discours médical*, Paris, 1985, s.v. *Coonymie*), s'introduisent ainsi subrepticement dans la nomenclature. Cela a un effet positif d'enrichissement du glossaire, mais introduit néanmoins un double niveau de référence qui vient perturber la « pureté » bibliographique annoncée. On peut d'ailleurs se demander si, contrairement à ce qui est indiqué dans la *Présentation*, (« À cet ensemble [les articles des quatre revues] viennent s'ajouter toutes les définitions [du *BALF*] »), le *BALF* ne représente pas le socle de l'ouvrage, auquel viendrait s'adjoindre l'indexation du contenu des revues⁷.

En ce qui concerne l'aspect « bibliographique », et le choix des périodiques dépouillés, on ne discutera pas le nombre de revues retenues : comme le dit F.G., « il fallait choisir », et choisir parmi « environ huit cents [...] périodiques publiant ou ayant publié des articles en langue française sur la linguistique » (M. Arrivé). Cet ouvrage représente peut-être la première étape d'un projet de très grande ampleur qui recenserait toutes ces publications (un *Trésor de la linguistique française*, évoqué par M. Arrivé). On peut simplement s'interroger sur le critère de notoriété et d'importance retenu pour sélectionner ces quatre revues (sont sélectionnés les périodiques que les linguistes « lisent et utilisent préférentiellement », d'après une enquête de J.-C. Chevalier⁸). Le prestige et la qualité de ces périodiques sont évidents, de même que leur caractère généraliste (ils sont ouverts à l'ensemble des disciplines des sciences du langage, et fonctionnent généralement par numéros thématiques) mais leur réunion pour un panorama linguistique entraîne une certaine hétérogénéité, qui vient s'ajouter à celle induite par l'insertion des définitions du *BALF* : les domaines concernés varient quelque peu d'une revue à l'autre⁹, et cette diversité renforce un certain sentiment d'indétermination du champ couvert par ce glossaire. Le titre le donne pour un glossaire bibliographique des *sciences du langage* ; il apparaît ensuite (dans la préface) que c'est le champ de la linguistique française qui est

7. Le nombre important d'entrées donnant uniquement une (ou des) définition(s) du *BALF* semble confirmer cette impression.

8. « Place des revues dans la constitution d'une discipline : la linguistique française (1947-1997) », *Langue française* 117, 1998.

9. Si l'une relève explicitement de la linguistique française (*LF*), deux autres sont moins déterminées en ce sens (*L* et *LINX*) et la quatrième est beaucoup plus ouverte sur le champ du langage et des langues et rejoint le domaine de l'histoire de la linguistique (*HEL*).

visé (sans qu'on puisse vraiment décider s'il faut entendre ce syntagme comme « linguistique *du* français » ou « linguistique *en* français »). Or, bien que la linguistique française (et le français) soit dominante, de nombreuses entrées renvoient à des références concernant la linguistique générale (par exemple, s.v. *Phonologie : L* 1987.86.13-20, Brøndal V., « Thèses phonologiques »), la linguistique de telle ou telle langue (par exemple, s.v. *Coréen : LINX* 1987.16.105-118, Jeon K.-J., « À propos de la phrase dite relative en coréen »), ou une discipline relevant davantage de la nébuleuse des sciences du langage que de la linguistique *stricto sensu* (par exemple, s.v. *ACV*, cette définition d'une notion relative aux aphasies : « ACV : Accident cérébro-vasculaire (hémorragie ou thrombose) à la suite duquel certaines aires cérébrales cessent d'être fonctionnelles »).

Malgré ces quelques remarques, il est clair que ce *Glossaire bibliographique des sciences du langage* est une réalisation unique, une somme sur certaines pratiques de la linguistique en France à la fin du XX^e siècle, et qu'il peut à ce titre être considéré comme un apport important à l'histoire de la linguistique. Mais il peut aussi être utilisé par le commun des linguistes comme un dictionnaire, un guide bibliographique et une réserve de définitions. À ce titre, il a sa place dans la bibliothèque de tout linguiste, étudiant, enseignant ou chercheur, car il a l'avantage de proposer, pour chaque notion, des définitions et/ou des références bibliographiques *contextualisées*. Certes, ce contexte se limite aux périodiques pris en compte, mais c'est déjà beaucoup, puisque cela permet de situer les notions dans une perspective diachronique, à travers les différentes évolutions et reformulations qu'elles ont pu connaître, et synchronique, par leur appropriation par différents auteurs, dans les divers sous-champs disciplinaires. Sa consultation permet de situer rapidement la notion envisagée et sert de point de départ à une recherche bibliographique complète, ce qui en fait un précieux ouvrage de référence.

Sarah LEROY
U.M.R. C.N.R.S. 5475
Université de Bretagne Occidentale